

L'Hôpital va dans le mur? Le gouvernement répond : accélérons !

(Communiqué du NPA 65)

Malgré les alertes, le gouvernement s'apprête à supprimer encore plus de 20 000 postes dans les établissements hospitaliers !

L'épidémie de grippe a, de nouveau, révélé les conséquences de la pénurie de personnel dans les hôpitaux. Le gouvernement a dû activer un plan d'urgence, libérer des lits, faire revenir des agents en congés. Les services d'urgence ont néanmoins été dans l'impossibilité d'accueillir les patients dans des conditions décentes, comme en témoigne la grève à l'Hôpital du Mans.

Malgré cette nouvelle alerte, pendant laquelle la sécurité voire la vie des malades ont été en jeu alors que l'épuisement professionnel frappe les hospitaliers, le gouvernement, pour tenir ses objectifs d'austérité budgétaire, affirme sa détermination à réduire encore les effectifs de professionnels, surchargés et épuisés.

Selon les informations recueillies par le magazine "Challenges", la ministre Marisol Touraine a dévoilé le 2 Février, devant de hauts fonctionnaires les mesures permettant d'atteindre les 10 milliards d'€ de réductions de crédits, dont 3 concernent l'Hôpital Public, prévues par le "pacte de responsabilité".

Une "économie" de 860 millions d'€ doit être faite sur le personnel hospitalier, soit la suppression de 22 000 postes en 3 ans !

Le projet de "loi de santé" qui sera débattu au parlement à la fin du mois, donnerait de nouveaux moyens pour imposer ces suppressions de postes. Il obligerait les établissements à se regrouper au sein de "Groupement Hospitaliers de Territoires" d'ici 2016, afin de permettre l'accélération des fermetures de lits, de services, d'établissements de proximité.

Entre l'austérité et la santé, il faut choisir : Après la loi "Macron", la loi "Touraine" est une nouvelle arme de destruction des acquis sociaux. De nombreuses organisations syndicales, politiques, associatives se sont prononcées, pour le retrait de ce nouvel outil de l'austérité budgétaire et de privatisation du service public. Il est grand temps de passer des paroles aux actes et de se mobiliser.

La journée nationale de mobilisation du 9 avril doit en être une première étape.

Le NPA65, Tarbes, le 2 mars 2015